

LAURENT M.

**Directeur administratif et financier
Ville de Pau (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant que directeur administratif et financier, j'ai été amené à garantir la traduction budgétaire et organisationnelle des projets en lien étroit avec la direction artistique. Je me suis appuyé principalement sur une équipe de trois personnes (chargé de production, gestionnaire administratif et comptable, régisseur général) ainsi que sur une cellule de billetterie. Chargé d'assurer la sécurisation des actes de l'orchestre et de ses budgets, j'ai participé à animer les réseaux de partenaires dans une perspective de développement (concerts à l'international et recherche de mécénat).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A la suite de l'obtention de ma licence, je me suis orienté vers le M1 Droit Public. Un semestre de remise à niveau a été nécessaire afin d'accrocher les wagons du droit communautaire principalement. Ce cap technique franchi (à l'aide des conseils des Professeurs Terneyre et Gourdou), les enseignements généraux de la licence, notamment en sociologie des organisations, m'ont permis d'appréhender le M2 droit des collectivités locales très sereinement et de me perfectionner en finances publiques, droits des marchés publics, gestion locale.

J'ai réalisé mon stage professionnel dans le cadre du M2 au sein de la communauté de communes du Luy de Béarn. J'ai eu la grande chance d'être immédiatement en situation de travail sous l'impulsion de la directrice générale de cet établissement public de coopération intercommunale, Madame Véronique Juan. Au contact des élus, j'ai pu confronter en trois mois les enseignements théoriques à la réalité du développement local. Cela s'est traduit par un premier contrat de droit public en qualité de chargé d'affaires juridiques et développement économique.

Après 2.5 ans au sein de cette structure et l'obtention du concours d'attaché territorial, j'ai été nommé directeur administratif de l'orchestre de Pau en 2009. Cette structure, gérée en régie directe de la Ville de Pau, m'a permis de poursuivre le développement de mes compétences techniques (gestion budgétaire/ contrats/ achats publics/ partenariats) mais également d'encadrer une équipe de 5 personnes, d'assurer le dialogue social auprès de 60 musiciens et d'animer un réseau de 85 chefs d'entreprises dans le cadre du mécénat culturel.

Fort de cette expérience, je vais prochainement rejoindre l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL Pau) en qualité de consultant juridique.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence AES m'a tout d'abord apporté une capacité d'adaptation, un champ pluridisciplinaire, et une vision perméable des questions professionnelles (sous les angles juridiques, économiques, mais aussi sociologiques). Par ailleurs, certains outils techniques, par exemple de méthodes quantitatives (théorie des grands nombres, études de saisonnalité) constituent des atouts facilitateurs pour appréhender les problématiques du secteur public dans un contexte de recherches de marges et de contraintes budgétaires fortes.